

### Éclairage : capacité du centre de gouvernement à mettre en œuvre les objectifs de développement durable des nations unies

Les Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ODD) ont été adoptés en septembre 2015. Ils contiennent des objectifs sociaux, environnementaux et économiques et invitent tous les pays – qu'ils soient à revenu élevé, moyen ou faible – à améliorer la vie de leurs habitants. Étant donné l'ampleur et la complexité des ODD, ainsi que leur caractère de long terme, leur mise en œuvre progressive oblige les pouvoirs publics à agir dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'action publique afin de coordonner les stratégies à long terme et les mesures d'application et de surmonter les obstacles, notamment les pressions économiques et sociales immédiates qui entravent le déploiement d'actions stratégiques durables.

Le centre de gouvernement peut jouer un rôle important en aidant les pouvoirs publics à s'organiser pour réaliser les ODD. Les ministères ont souvent peu d'expérience de la conduite des politiques transversales ; le centre, en revanche, possède une expertise en matière de coordination, allée à une connaissance fine du contexte politique.

Les résultats d'une récente enquête de l'OCDE indiquent que les pays sont conscients du rôle que jouent les centres de gouvernement dans la réalisation des ODD. Le centre de gouvernement contribue au pilotage de la mise en œuvre des ODD dans 19 pays de l'OCDE – soit seul, soit en lien avec les ministères compétents. Dans 10 pays de l'OCDE, la responsabilité de la mise en œuvre est attribuée à un ou plusieurs ministères compétents, le ministère des Affaires étrangères étant le plus souvent impliqué, suivi par le ministère du Développement, le ministère de l'Environnement et le ministère des Finances. La participation du ministère des Affaires étrangères implique en outre que le centre de gouvernement veille à la synergie entre les priorités des affaires intérieures et celles des affaires étrangères. La décision de désigner le centre de gouvernement comme acteur clé dans la coordination de la mise en œuvre des ODD dépend également des fonctions attribuées au centre qui varient selon les pays (OCDE, 2014).

Les centres de gouvernement identifient un certain nombre de possibilités et de difficultés liées à la mise en œuvre des ODD. Notons que certaines des grandes difficultés identifiées sont aussi considérées comme des potentialités. Dix-neuf pays de l'OCDE estiment que les ODD constituent une forte incitation et même un mandat pour harmoniser les politiques publiques d'un secteur à l'autre, alors que la plupart des centres de gouvernement n'exercent habituellement qu'une influence « modérée » sur les ministères pour les encourager à se coordonner entre eux (OCDE, 2014). De même, 12 pays de l'OCDE jugent que l'horizon de planification à long terme des ODD, au-delà des cycles électoraux, est une chance à saisir.

L'une des principales difficultés citées par 8 pays en termes d'organisation de la mise en œuvre des ODD tient à la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires. Certains pays, cependant, ont déjà pris des mesures pour s'assurer de la

levée et de l'optimisation des fonds. En Norvège, par exemple, la responsabilité de chacun des 17 ODD est attribuée à un ministère particulier, qui rend compte des progrès accomplis concernant les objectifs dont il a la charge dans son projet de budget. Ce mécanisme permet d'intégrer pleinement les ODD dans le processus budgétaire ordinaire, les ministères étant tenus de rendre compte des résultats obtenus. Un certain nombre de pays établissent un lien entre les ODD et le processus de performance. En Suède, 27 priorités essentielles de l'action publique ont été intégrées au système de budgétisation axé sur la performance (Shaw, 2016).

#### Méthodologie et définitions

Vingt-huit pays membres de l'OCDE et 3 pays candidats à l'adhésion ont répondu à l'Enquête sur la planification et la coordination de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) en 2016.

L'expression « centre de gouvernement » (CdG) désigne les organisations et unités qui sont placées au service du pouvoir exécutif (Président ou Premier ministre, ou gouvernement dans son ensemble) et qui accomplissent certaines fonctions transversales (gestion stratégique, coordination des politiques, suivi et amélioration de la performance, gestion politique des mesures adoptées, communication et respect du principe de responsabilité). Le CdG regroupe des unités qui varient beaucoup avec les pays : Secrétariat général, Bureau du Cabinet, Bureau/Ministère de la présidence, Bureau du Conseil des ministres, etc.

Les 17 Objectifs de développement durable visent à éradiquer la pauvreté, à combattre l'inégalité et l'injustice, et à lutter contre le changement climatique d'ici à 2030, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les dirigeants mondiaux lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable du 25 septembre 2015.

#### Pour en savoir plus

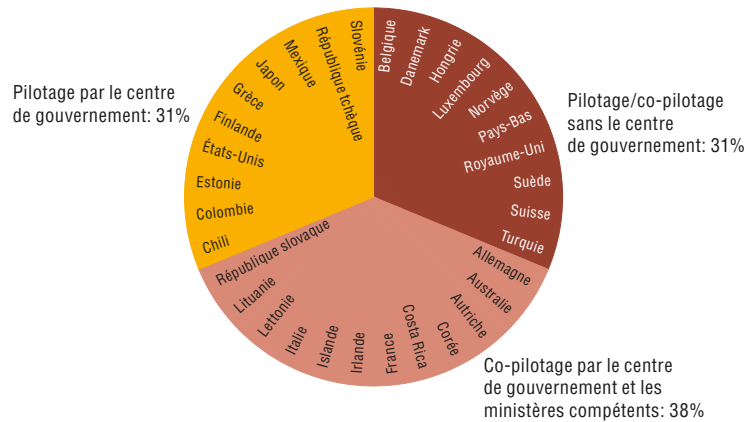
Enquête de l'OCDE (2016) sur la planification et la coordination de la mise en œuvre des ODD: premiers résultats et problèmes clés, OCDE, Paris.

#### Notes relatives aux graphiques

Les notes relatives aux graphiques sont accessibles dans les Statslinks. Informations sur les données pour Israël: <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

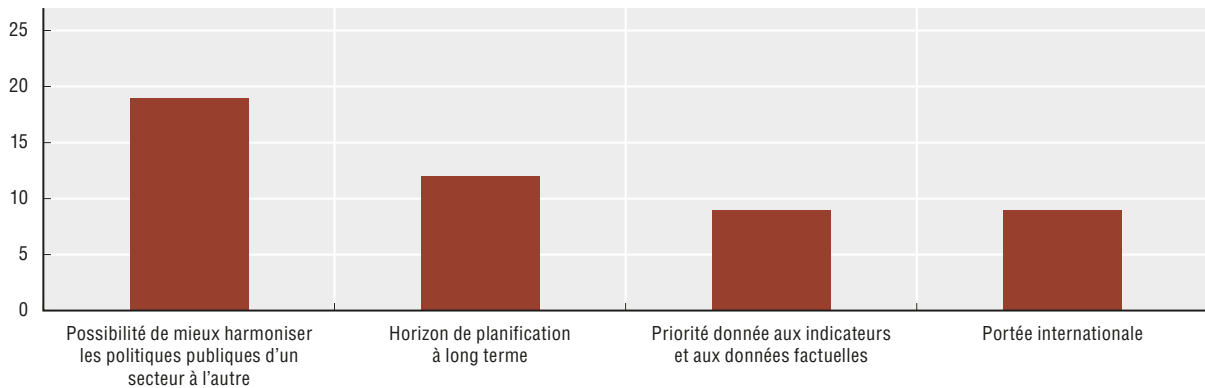
Éclairage : capacité du centre de gouvernement à mettre en œuvre les objectifs de développement durable des nations unies

4.7. Pilotage et co-pilotage de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable des Nations Unies (2016)



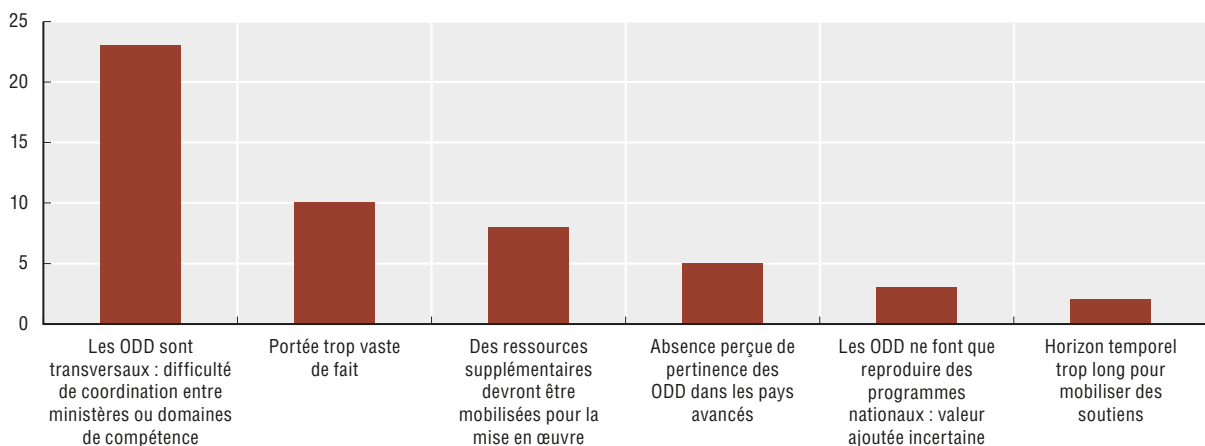
Source : Enquête de l'OCDE (2016) sur la planification et la coordination de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).  
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933538584>

4.8. Organisation de la planification de la mise en œuvre des ODD : aspects les plus positifs cités par les centres de gouvernement (2016)



Source : Enquête de l'OCDE (2016) sur la planification et la coordination de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).  
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933538603>

4.9. Planification de la mise en œuvre des ODD : obstacles principaux cités par les centres de gouvernement (2016)



Source : Enquête de l'OCDE (2016) sur la planification et la coordination de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).  
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933538622>



Extrait de :  
**Government at a Glance 2017**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-en](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2017), « Éclairage : capacité du centre de gouvernement à mettre en œuvre les objectifs de développement durable des nations unies », dans *Government at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-38-fr](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-38-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).